

L'atténuation des pressions salariales signifie qu'on peut compter sur une réduction durable de l'inflation. Le Canada est en bonne voie d'atteindre son objectif de 3 p. 100 d'inflation à la fin de 1992.

La diminution des pressions inflationnistes a assoupli les conditions monétaires. Le taux du papier commercial à échéance de 90 jours a baissé de plus de 775 points de base depuis mai 1990 et, si on fait exception d'une brève période au début de 1975, il est maintenant à son niveau le plus bas depuis mai 1973. Le dollar canadien est passé d'un sommet de plus de 89 cents américains au début de novembre 1991, à environ 83 cents au début de juin.

Certains indices portent à croire que l'économie a commencé à réagir avec plus de vigueur à la baisse du taux d'inflation et à l'assouplissement des conditions monétaires. Dans le secteur du logement, les ventes ont augmenté fortement par suite de la baisse des taux hypothécaires et de divers programmes gouvernementaux d'aide aux

propriétaires. Un sondage du Conference Board du Canada révèle que l'indice de confiance des entreprises était nettement à la hausse au cours du premier trimestre de 1992.

Divers facteurs extérieurs concourent également à la relance économique au Canada. Le PIB réel a augmenté de 2,4 p. 100 aux États-Unis durant le premier trimestre de 1992 et la demande intérieure finale s'est accrue de 4,7 p. 100, ce qui a contribué à améliorer le rendement des exportations canadiennes au début de 1992. Le cours des produits de base est à la hausse depuis la fin de 1991, ce qui devrait améliorer les termes de l'échange et accroître les bénéfices.

Ces facteurs étant pris en compte, on s'attend à une forte reprise de l'économie canadienne au cours de la deuxième moitié de 1992 et en 1993. Dans ses Perspectives de l'économie mondiale (avril 1992), le FMI prévoit que l'économie canadienne croîtra de 2,3 p. 100 en 1992 et de 4,9 p. 100 en 1993, et dépassera tous les autres pays du Groupe des Sept durant ces deux années.